

Les décisions unilatérales prises par le Canada dans certains domaines importants de défense mutuelle, telle que l'OTAN et le NORAD, ont provoqué des réactions à Washington. Lorsque le gouvernement américain a réagi par un isolationnisme analogue, le Canada s'est vu aux prises avec un dilemme. Comme le *Financial Times* l'a souligné, nous voyons les Canadiens bêler comme des agneaux au milieu d'un cataclysme universel et se précipiter vers Washington dans l'espoir de persuader les Américains de resserrer ces liens et d'adopter cette attitude fraternelle que répudiaient avec tant de véhémence il y a quelques mois le Canada et les porte-parole du gouvernement.

• (5.10 p.m.)

Je passe maintenant à quelques problèmes précis suscités par ce bill, pour donner raison à ceux qui disent que nous devrions en retarder la deuxième lecture en ce moment, surtout vu que nous l'étudions dans une perspective électorale. Nous ne voulons pas que les élections se passent sur la question fondamentale de la réforme financière et fiscale de base. Je soutiens que les propositions du bill C-259 sont étrangères aux besoins de l'Ouest du Canada. Le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Osler) a traité ce sujet hier soir. C'est l'un des rares députés du gouvernement à avoir participé à ce débat. Ou les partisans du gouvernement ont été complètement conditionnés à croire que c'est la meilleure mesure possible en la matière, ou ils ont été priés de garder le silence parce que le gouvernement veut faire adopter précipitamment par la Chambre cette mesure confuse, complexe et absolument insuffisante. Je vois le député de Peterborough (M. Faulkner) opiner du bonnet. J'espère qu'il participera au débat, car nous voulons connaître l'opinion de toutes les régions du pays sur cette question, et il représente une circonscription que certaines des propositions de ce bill devraient grandement préoccuper.

Le député de Winnipeg-Sud-Centre a parlé en tant que Manitobain et n'a rien apporté de fondamental. Il s'est plutôt fait le défenseur du gouvernement. Il a dit, tout comme le ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson) l'a déclaré souventes fois, que le gouvernement fédéral actuel néglige les intérêts de l'Ouest et ne répond pas à ses besoins, mais qu'il fait tout ce qu'il peut pour les intérêts du parti libéral. Je serai plus énergique et je dirai que le gouvernement Trudeau ne comprend absolument rien aux besoins de cette partie importante de l'Ouest canadien. Nous en avons eu des preuves lors des élections provinciales qui ont eu lieu récemment ici et là dans le pays. Le chef des libéraux du Manitoba a de nouveau exprimé ces sentiments et au cours des derniers mois, il a prêché pour sa chapelle. Il dirige, à l'Assemblée législative du Manitoba, un parti qui ne compte plus que trois députés.

**L'hon. M. Greene:** Qu'est-il arrivé aux conservateurs là-bas?

**L'hon. M. Dinsdale:** Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) demande ce qui est arrivé aux conservateurs. La réponse l'intéresse, je suppose.

**L'hon. M. Greene:** En effet.

**L'hon. M. Dinsdale:** Monsieur l'Orateur, c'est simple. J'imagine que la plupart des libéraux ont voté NPD lors des élections de 1969, ce qui fait que le NPD, qui ne comptait auparavant que trois députés a accédé au pouvoir avec une mince majorité. Il n'avait, je crois, qu'un

député de plus que le parti conservateur, l'opposition officielle. J'ose espérer avoir répondu à la question du ministre. Le chef du parti libéral provincial ne siège pas à l'Assemblée législative. C'est un état de chose regrettable car inévitablement cela mène au provincialisme politique, et il n'y a rien de pire pour l'unité nationale au pays.

Même si M. Asper ne siège pas à l'Assemblée législative et ne peut donc pas s'y faire entendre, il est un commentateur bien connu des questions fiscales. J'espère que le gouvernement écouterait M. Asper et lira ses chroniques dans les journaux de Toronto au sujet du projet de loi dont nous sommes actuellement saisis. Dans une critique importante, il dit du Livre blanc que c'est l'«iceberg à Benson». Cette appellation s'applique aussi bien à la mesure à l'étude. C'est encore un iceberg. Cette vieille métaphore veut dire en réalité que ce qui apparaît à la surface n'est qu'une partie infime de ce qui est en cause. Nous ne voyons que le sommet de l'iceberg.

D'après les observations des spécialistes et des experts que j'ai lues, je constate qu'ils s'expriment ainsi: «Nous ne comprenons pas ce que le gouvernement tente de faire dans ce projet de loi.» Ainsi se sont exprimés l'Association du Barreau canadien et les comptables agréés. Les spécialistes qui s'y connaissent dans ce domaine nous avertissent: «Prenez garde. La loi dont nous sommes saisis comporte toutes sortes de traquenards». Décidément, dans les circonstances, les députés doivent se prononcer en faveur d'un nouvel examen approfondi du projet de loi.

La mesure est contraire aux intérêts de l'Ouest parce qu'elle vise à ruiner la ferme familiale. La base de l'économie agricole des Prairies est sérieusement sapée depuis plusieurs années par des gouvernements libéraux. J'ai parcouru ma circonscription au cours de l'été et j'y ai appris qu'à cause de tout le bricolage et de toutes les expériences qu'ils ont vus les cultivateurs qui nagent dans la confusion depuis des années sont maintenant désespérés et affirment ne plus pouvoir survivre. La politique du gouvernement les empêche de maintenir une exploitation rentable.

Il y a eu amélioration dans les ventes de céréales dernièrement. Voilà qui est essentiel à la prospérité de l'économie canadienne. Normalement, ces ventes feraient bondir l'économie et redonneraient plus d'optimisme aux cultivateurs des Prairies. Rien de cela ne s'est produit. Ces ventes n'ont pas eu de répercussions parce que les cultivateurs vivent d'avances depuis deux ou trois ans et à chaque livraison de grain, ils doivent d'abord rembourser une partie de ces avances. Les cultivateurs se débattent donc pour sortir du marasme économique dans lequel ils se trouvent.

J'espère que nous aurons un débat sur la question et que ce point précis y sera soulevé, étant donné surtout la situation extrêmement précaire des plus anciens des cultivateurs, en particulier des producteurs de grains des Prairies. Le gouvernement ne respecte pas la loi, et je ne parviens pas à comprendre pourquoi il ne veut pas verser les 81 millions de dollars que la loi sur les réserves provisoires de blé l'oblige à payer aux cultivateurs des Prairies. Il s'agit d'une retenue dont le montant s'accumule depuis plusieurs années. Pourtant, l'avertissement que donnent des élections tenues récemment en divers endroits du pays, si l'on considère surtout que dans une province le parti libéral a pour ainsi dire disparu, doit être très clair. Si les députés ministériels avaient le moindre sens politique, ils se rendraient compte que c'est là un signe d'orage qui n'est pas de bon augure pour la stature nationale à venir du grand parti libéral traditionnel.